



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier suivi par le bureau de la chasse ET3/DEB/DGALN/MTE

PARTICIPATION DU PUBLIC – MOTIFS DE LA DÉCISION

Projet d'arrêté créant la réserve nationale de chasse et de faune sauvage du Rhin

NOR : TREL2034394A

Soumis à participation du public du 8 décembre au 30 décembre 2020

Le projet d'arrêté propose d'ériger la réserve de chasse et de faune sauvage existante du Rhin créée par arrêté préfectoral le 4 décembre 2007 en réserve **nationale** de chasse et de faune sauvage notamment en raison de son intérêt majeur en matière de protection de l'avifaune et des habitats de cette partie du bassin du Rhin.

A l'issue de la période de consultation, le projet d'arrêté a reçu un avis favorable à hauteur de **28%** des **25** contributions retenues, les autres participations approuvant la création d'une réserve mais récusant la dénomination en raison du terme « chasse » n'ont pu être considérés comme favorables ou défavorables. Les participants approuvent l'évolution du statut de protection de cet espace naturel en réserve naturelle nationale de chasse et de faune sauvage notamment en raison de l'importance du lieu en tant que zone humide dans un contexte global marqué par le déclin de ces dernières et de la biodiversité et pour l'avifaune migratrice.

Considérant l'avis favorable du Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage ainsi que les résultats de la consultation publique, il a été décidé de maintenir l'arrêté en l'état.